

<https://ricochets.cc/Manque-de-moyens-a-la-cantine-de-Crest-ca-suffit.html>



Manque de moyens à la cantine de Crest, ça suffit !

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 16 octobre 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Manque de moyens pour la cantine : ça suffit !

Communiqué de presse

Mardi 8 octobre 2019, aux alentours de midi, deux enfants de trois ans ont été trouvés par une assistante maternelle de Crest, seuls sur le trottoir devant l'école Claire de Chandeneux alors qu'ils devaient être à la cantine. Elle les a raccompagnés dans l'école et a expliqué la situation au personnel encadrant. Le mardi soir, aucune des deux familles n'a été informée de l'incident. La maman de l'un des enfants n'a été avertie que le mercredi par l'assistante maternelle qu'elle a croisée dans la rue par hasard. Il a fallu attendre le jeudi matin pour que Crest'Actif et l'école (enseignant.es et directeur) soient mis au courant. Suite à cela, les deux familles concernées ont reçu un appel officiel de Mr Matras, adjoint à l'éducation de la Ville de Crest, le vendredi matin.

Ce sont les faits.

A celles et ceux qui se demandent pourquoi les personnes qui surveillaient les portes ce jour-là n'ont pas vu passer deux petits enfants de 3 ans et comment celles qui surveillent la cantine ne se sont pas aperçu de l'absence de ces deux enfants, voici quelques éléments de réponse.

Depuis plusieurs années les parents des différentes écoles de Crest alertent la mairie sur le manque de moyens humains pour l'encadrement de ce temps de cantine, ce qui a un impact sur la sécurité et le bien être des enfants. Sans succès. Le discours ne change pas : « nous sommes légalement dans les clous » nous a encore répondu M. Matras dernièrement (conseil d'école de juin 2019). Ce mardi, les deux enfants auraient pu s'aventurer sur la route. Quel niveau de gravité attend donc la Mairie pour réagir et prendre enfin au sérieux cette question ?

Ce qui s'est passé mardi 8 octobre dernier n'est pas un accident isolé. Depuis plusieurs années nous recensons des faits qui viennent chaque fois redire le manque criant de personnel et de moyens faisant de ce temps de midi un calvaire pour une part des enfants comme pour les adultes qui les accompagnent.

Pour les parents délégués, le sujet de la cantine est remis sur la table chaque année, appuyé par les témoignages réguliers de parents, d'enfants et du personnel de l'école.

Il est important de ne pas se tromper de colère. Il ne s'agit pas d'accuser le personnel en charge d'accompagner les enfants, mais bien de dénoncer le laxisme de la Mairie sur les moyens mobilisés. Avant que le groupe des élèves de l'école Brassens ne les rejoignent dans le réfectoire, les enfants de l'école Chandeneux sont encadrés par 2 personnes seulement pour plus d'une soixantaine d'enfants ! Dans ces conditions-là, comment est-il possible de correctement accompagner et veiller sur les enfants ?

Nous, parents, souhaitons avancer ensemble avec les personnel.les et enseignant.es, pour que la municipalité prenne ses responsabilités pour que ce temps de midi soit un temps de qualité pour toutes et tous. Nous souhaitons que les qualificatifs actuels de « peur », « pleurs », « stress », « inquiétude », « agitation » soient remplacés par les mots « plaisir », « partage », « convivialité », « détente », « sécurité » pour qu'enfin parents, enfants et professionnel.les partagent un regard positif sur la cantine !

Nous demandons à ce que rapidement au moins une personne supplémentaire soit détachée pour être auprès des

Manque de moyens à la cantine de Crest, ça suffit !

enfants pendant la pause méridienne et que soient mis en place de véritables temps de travail entre la municipalité, les personnel.les et les parents afin d'avancer concrètement sur ce problème, en observant ensemble et les textes de lois et la situation.

En l'absence de réponse concrète nous annonçons notre volonté de porter plainte au Tribunal Administratif, contre la Mairie.

Crest, le 15 octobre 2019

Les parents délégué.es de l'école Claire de Chandeneux

